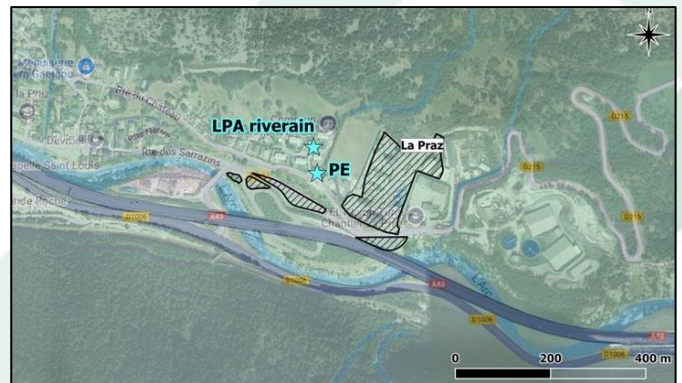


## SYNTHESE


Depuis 2022, le Groupement et TELT (depuis août 2023) surveillent en continu le bruit généré par le chantier CO6 (site de la Praz) et le chantier CO7 (site de Plan de Saussaz) à l'aide de sonomètres installés chez des riverains et analysent les données.



Site de Plan de Saussaz



Site de la Praz

★ Sonomètres  
 Emprise des chantiers

Fonds cartographiques :  
 Fond Google Satellite et  
 Google Terrain Hybrid

Les données acoustiques recueillies par les dispositifs de surveillance, corrélées avec les signalements, conduisent à évaluer des situations sonores **satisfaisantes** autour des plateformes de la Praz et Plan de Saussaz **en période diurne**.

**En période nocturne**, la situation sonore est jugée **acceptable** pour le site de **la Praz**, et **satisfaisante** pour le site du **Plan de Saussaz**.

AMBIANCE SONORE	PERIODE DIURNE				PERIODE NOCTURNE			
	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante
LPA riverain & SMP B1	■	■	■	■	■	■	■	■
LPA PE	■	■	■	■	■	■	■	■



7

Signalements liés à l'acoustique sur ce secteur.



Autres ressources

[Lexique de définitions et légendes](#)  
[TELT Lyon Turin – Pour les riverains](#)

## PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en période diurne et nocturne, pour l'ensemble des mesures autour des chantiers de Plan de Saussaz et La Praz. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à la météo (pluie, vent voire orage), à des activités de voisinage et au chant des oiseaux.



### Période diurne (07h00-22h00)

point	Juillet		Août		Septembre		3ème Trimestre 2025
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
LPA riverain	0	0	0	2	0	2	100%
LPA PE	0	1	0	0	0	0	100%
SMP-B1	0	7	0	2	0	2	100%



### Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Juillet		Août		Septembre		3ème Trimestre 2025
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	% de nuits sans dépassement lié au chantier
LPA riverain	0	2	0	0	0	1	100%
LPA PE	0	3	0	1	5	2	94%
SMP-B1	0	1	0	0	0	1	100%



## FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Cinq dépassements en lien avec le chantier ont été observés en période nocturne sur la plateforme de la Praz, correspondant à des activités de déversement de matériaux d'excavation (marinage) et répartition des matériaux excavés au sein des casiers dédiés.

Date (ou nombre)	Point de mesure	Période	Evaluation du dépassement	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
02/09/2025 17/09/2025	PE	Nocturne	Faible	Marinage de MATEX	Maintien des mesures d'atténuation déjà en place (écran acoustique à l'ouest, etc.) et rappel des consignes en lien avec la limitation du bruit sur le chantier.
03/09/2025 18/09/2025 19/09/2025	PE		Modéré		Mesures de réduction complémentaires à l'étude.



## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 3<sup>ème</sup> trimestre, 6 signalements de riverains ont été répertoriés pour la plateforme de Plan de Saussaz et 1 pour la plateforme de la Praz. Ces signalements ne sont toutefois pas corrélés aux dépassements des seuils réglementaires.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
30/06/25	Diurne	3 riverains ont remonté une gêne acoustique importante concernant le bruit de la ventilation entre 19h44 et 19h48 qui couvrait même le bruit de l'autoroute.	Plan de Saussaz	Le bruit entendu provient du container servant à réfrigérer l'eau et non de la ventilation du tunnel. Les compresseurs n'arrivaient pas à gérer les très fortes chaleurs des derniers jours.	Coupure du système de refroidissement durant la nuit.  Niveaux sonores conformes.
04/07/25	Nocturne	Bruit d'une perceuse perçu à 6h30.	Plan de Saussaz	En raison de la canicule, les horaires de travaux ont été aménagés (situation exceptionnelle).	Retour à des horaires normaux.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
17/07/25	Nocturne	Nuisances sonores importantes signalées à 22h44 incluant des bruits de klaxons.	La Praz	Marinage	Niveaux sonores conformes. Des rappels ont néanmoins été réalisés auprès des équipes concernant l'utilisation des avertisseurs sonores.
08/08/25	Nocturne	Bruit important signalé tôt le matin	Plan de Saussaz	Utilisation de clef à choc dans le montage des bandes transporteuses	Engagement du chantier de ne pas démarrer les activités bruyantes avant 8h du matin.
19/08/25	Diurne	Nuisances sonores provenant des bandes transporteuses, du chargement des camions vers 7h40 et d'un ronronnement continu (transmission moteur ou autre) à partir de 6h15.	Plan de Saussaz	Tirage des bandes transporteuses durant les horaires autorisés (7h-20h)	Activité ponctuelle qui s'est terminée le lendemain.
18/09/25	Diurne	Bruit important de type sifflement signalé de 9h à 11h25 qui est entendu même lorsque les fenêtres sont fermées.	Plan de Saussaz	Nacelle élévatrice	Réglages faits sur la nacelle pour qu'elle ne génère plus de nuisance sonore.
19/09/25	Nocturne	Pic sonore signalé à 5h50 et 6h50 ressemblant au ventilateur qui s'est arrêté à 7h05.	Plan de Saussaz	Après investigation, aucune cause n'a été identifiée sur le chantier (la ventilation fonctionnait correctement en mode modéré, les bandes transporteuses ne fonctionnaient pas, aucun dépassement des seuils sonores n'a été mesuré).	Organisation d'une réunion la semaine suivante.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98**

